

## Résumé de la 3ème réunion praticiens-chercheurs

Maison du Vélo, Toulouse, le 16 Décembre 2009

### Résumé de Lukas Policar

#### Stagiaire à CERISES

**Participants:** Jean Arroucau (CREPI), Marius Chevallier (CERISES), Jacques Prades (CERISES), Jean-Pierre Azais (SCOP Orque), Marie-Laurence Sakaël (Pépinière des Arts du cirque), Nadine Suteau (MACIF), Lukas Policar (CERISES)

**Objectif de la réunion:** Développer les problématiques identifiées et continuer à co-construire des nouvelles problématiques pour en déduire des axes potentielles de la recherche en économie sociale et solidaire.

En collaboration avec les autres participants, Marius Chevallier a formulé plusieurs questions de départ à débattre:

- Quelles situations ou activités économiques peuvent réunir l'économie sociale et solidaire?
- Quelles peuvent être les avantages et les inconvénients de la mise en oeuvre de la monnaie SOL parmi les institutions et les organisations en ESS en Midi-Pyrénées?
- Quel est le rôle du statut juridique dans l'identité des entreprises en ESS?

Pour répondre à la première question posée, le débat s'est ouvert sur l'idée d'établir la monnaie complémentaire SOL parmi les organisations de l'économie sociale et solidaire en MP. Jacques Prades a constaté qu'il faut d'abord s'intéresser aux craintes et les attentes du SOL. Il a également précisé qu'en ce qui concerne le SOL, il y existe certains défis et risques comme le besoin de confiance mutuelle parmi les utilisateurs, le caractère assez exclusif à cause des labels, le danger des „passagers noirs“ qui pourraient abuser le système et l'élargissement trop grand de la communauté SOL. Jean Arroucau a ajouté l'importance de questionner les usagers potentiels sur leur volonté et disponibilité d'employer le SOL. Selon lui, l'obstacle principale repose sur le simple fait que les entreprises de l'économie „sociale“ et celles de l'économie „solidaire“ s'ignorent et ont du mal à communiquer. Pourtant, le SOL peut être un moyen de travailler ensemble car il exprime également la volonté de partager. L'importance des démarches de la mise en relations a été approuvée par Jean-Pierre Azais. Nadine Suteau a souligné la nécessité de re-crée le sentiment de l'appartenance aux valeurs de l'ESS – souvent oubliées - chez les employés et les sociétaires par leur conscientisation et sensibilisation. En tant que chercheurs, nous pourrions donc nous intéresser à des stratégies particulières des entreprises sociales et solidaires de sensibilisation des parties prenantes ainsi que du grand public.

Ensuite, la question des statuts juridiques des entreprises sociales a été abordée. Pour Jean Arroucau, le statut ne joue plus un rôle important. Ce qui doit décider, c'est le domaine de leur activité et la manière/qualité dont ils l'exercent. Cette approche défendue par les nombreux sociologues reconnus (J.L. Laville, A. Evers, D. Young) réfère au phénomène récent de la recherche de l'efficacité des initiatives „sociales“ ou „solidaires“ à travers des statuts juridiques ou bien les secteurs économiques. Est-ce que le fait d'être, au contraire, „jugé selon le statut juridique“ est ressenti par plusieurs associations ou entreprises en ESS? Selon J. P. Azais, la responsabilité contractuelle ne suffit pas, ce sont les comportements qui décident, mais il faut réfléchir sur les critères d'évaluation. Une autre question émerge: Comment observer, mesurer et éviter les fautes

du passé, par exemple dans le cas des SOL (J.Prades)?

D'autres questions intéressantes ont été formulées au fil de la discussion sur l'identité de l'ESS:

- Quel rôle les valeurs peuvent jouer dans la prise des décisions sur les partenaires?
- Est-ce qu'il y a et quels sont les moments où on est obligés de „violier“ la charte des valeurs des entreprises en ESS
- Comment la dimension politique dans les entreprises sociales influence leur identité. Si on prend l'exemple du système SOL, peut-il être exclu vis-à-vis des certaines parmi elles?

À la prochaine réunion, nous allons aborder le sujet du financement de l'ESS et poursuivre le débat sur le système SOL. La prochaine réunion a été fixée pour **jeudi le 28 Janvier 2010 vers 18:30 à La maison du Vélo de Toulouse** - <http://www.maisondavelotoulouse.com/>